

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0045691

Optique *14/14/13* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1223 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DERKAOUI ABDELKrim

Date de naissance : 5/2/1949

Adresse : 52 Rue ABOU ISTAKH EL MAROUI Agt 3

Maârif - CASA

Tél. : 06 82 05 07 72

Total des frais engagés : 465,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*D. HORMAT Noureddine
Médecine Générale
Medecin Agrée Permis Conditure
61, Rue Bou Nafie Maârif - Casablanca
Tél : 05 22 25 81 82*

5 DEC 2012

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : DERKAOUI Abdellatif

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Emphyse + Gite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Crabé

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/06/2016	VR		2000 M	 CHAT Noureddine Clinique Générale Avenue Hassan II Casablanca 100-101

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant Medecin Sous la Facture
ARMACIE LA COOPERATIVE LIBNA Nefas Maamour Tunisie 9522 25 71 07 - RCP 551 INPE: 092933721	5/12/20	165.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
			*			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. HORMAT Noureddine

Médecine Générale

Echographie Générale

Médecin Agrée pour Permis de Conduire

51, Rue Ibnou Nafiss Angle (ex Jura et Faucilles)

Maârif - CASABLANCA

Tél : 05 22 25 81 82

الدكتور حرمات نور الدين

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب مقبول لرخصة السياقة

51، زنقة ابن النفيس

المعاريف - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 25 81 82

Casablanca, le : 5 DEC 2022 الدار البيضاء في :

Dok soule Medelsis



Relaxel 500

370 - 8 weeks

DR
PHARMACIE LA COLOMBE
33 Rue Ibnou Nafiss Maârif - Casablanca
Tel: 0522 25 71 07 - RC: 255745
INPE: 092037217

616 - Motrin 100 mg

420 - Ariflex 500 mg

~~Tribunal~~
~~des~~
~~28/11/01~~

24/8

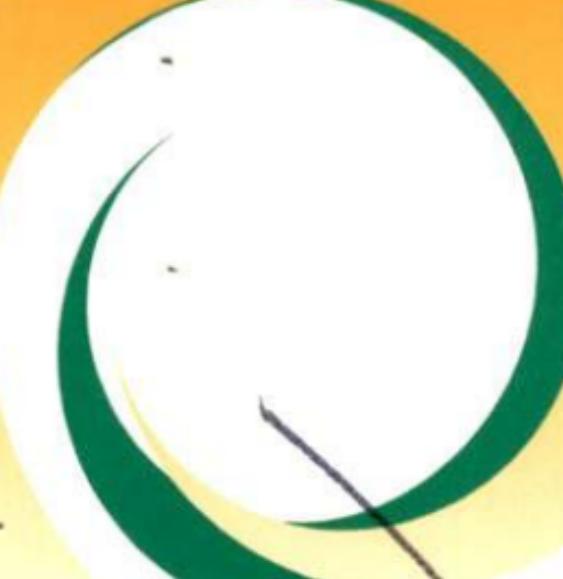
~~Dr HORMAT Noureddine~~
Médecine Générale
Médecin Agrée Permis à Conduire
31, Rue Bou Nabi Maârif - Casablanca
Tél. 06 22 25 81 82

~~PHARMACIE LA COLONNE~~
Casablanca
Maroc - RC 2551
Tél. 0522 51 07 - 21
Pharmacie La Colonie
33, Rue de la Marabouta 10 - Casablanca

TRIBUTINE®

Trimébutine 0,787%

Granulés pour suspension buvable



Suspension buvable

250 ml



LOT : 2237
PER : 08-27
P.P.V : 24 DH50

Boîte de 20 comprimés

500mg/2mg

Voie orale

Paracétamol / Thiocolchicoside



POLYMÉDIC

DUDOKOL 500mg/2mg دوكول

Boîte de 20 comprimés

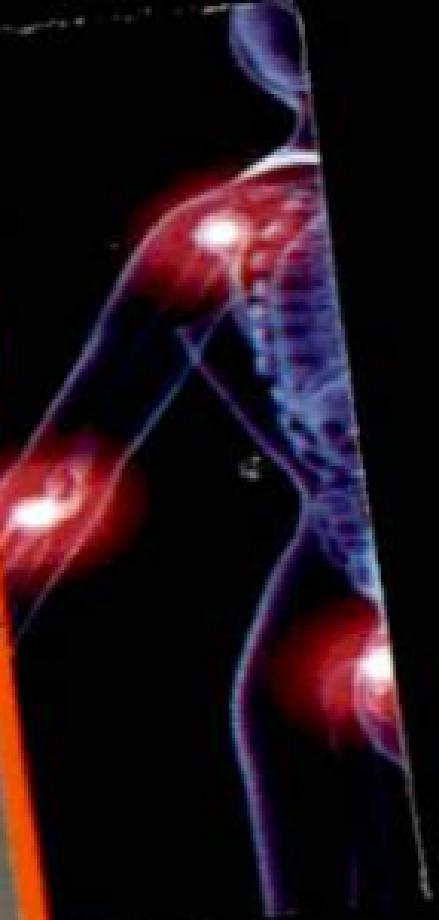
علبة من 20 قرصاً

37,00

ARTEFEX GEL

*Soin Naturel de Confort
des Articulations
et des Muscles*

EXP: 02/23
PPC: 42.50DH
Tube de 30g



Boehringer Ingelheim



S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

82, Allée des Casuarinas - Ain Sebaa - Casablanca
Fabricqué par Boottu S.A.

B

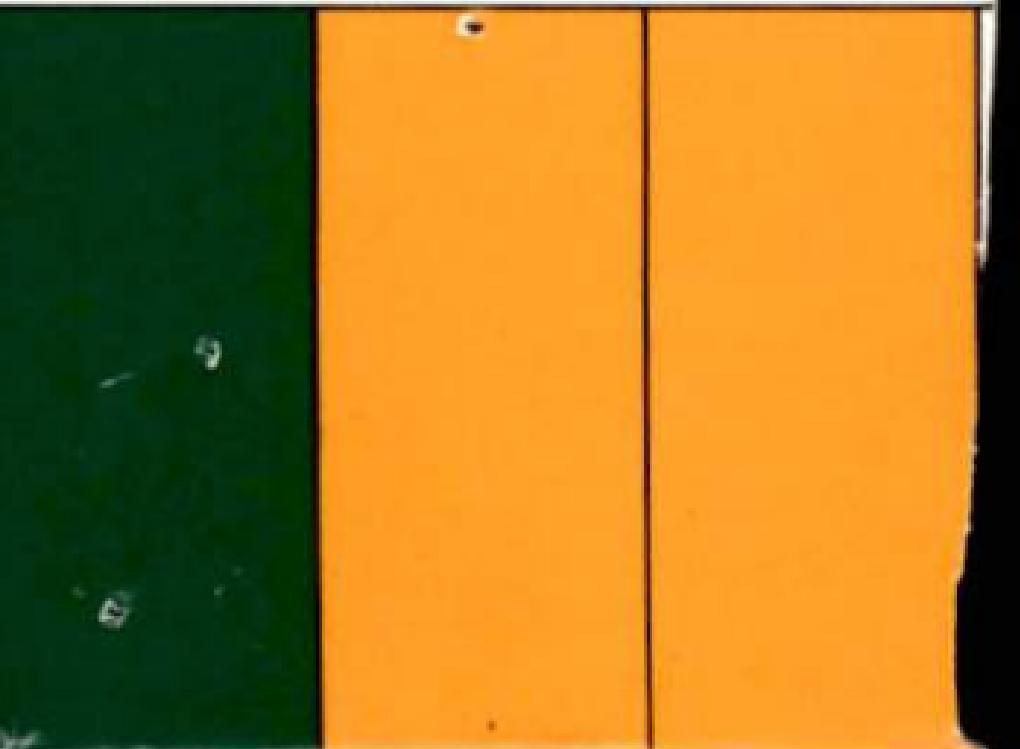
14 comprimés sécables

Uniquement sur ordonnance

15 mg

Meloxicam

Mobic®



PPV: 61DH50

PER: 07/25

LOT: L2660

